

**PROPOSITION**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Séance du 19 avril 2023**  
**18h30 au local 1200-B, École Cardinal-Roy**

<b>Parents</b>	<b>Présence</b>
Mme Dominique Richard	NON
M. Jocelyn Paré	OUI
Mme Patricia Fortin	OUI
Mme Julie Mareschal	OUI
M. Richard Gendron	OUI
Mme Marcelle Doukoury (substitut)	OUI
<b>Enseignants</b>	
Mme Louise Bérubé	OUI
Mme Julie Filteau	OUI
<b>Professionnels/Soutien</b>	
Mme Lisa Lagueux	OUI
Mme Isabelle Côté	OUI
Mme Maude Picard-Dufour (substitut)	NON
<b>Élèves</b>	
Mme Sandrine Hamza-Bouchard	NON
M. Maddox Tremblay	NON
<b>Représentante de la communauté</b>	
Aucun	
<b>Direction</b>	
Mme Élisabeth Fortin	OUI
Mme Mylène Jacques	OUI

<b><u>22-06-01</u></b>	<b><u>MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION</u></b>
	<p>M. Jocelyn Paré, président substitut, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Il s'assure que tous ont reçu leur convocation et qu'il y a quorum. Les gens présents consignent leur présence sur le registre.</p> <p>Il nomme Mme Lisa Lagueux à titre de gardienne du temps pour la séance.</p>
<b><u>22-06-02</u></b>	<b><u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u></b>
CONSIDÉRANT	que la directrice et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour;
CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M.Richard Gendron secondé par Mme Patricia Fortin, il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER	l'ordre du jour présenté pour la séance ordinaire du 1 <sup>er</sup> mars 2023.
<b>#CÉ 22-06-01</b>	
<b><u>22-06-03</u></b>	<b><u>LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER MARS 2023</u></b>
PRÉAMBULE	M.Jocelyn Paré, président substitut, demande aux membres du CE qui ont assisté à la réunion du 1 <sup>er</sup> mars l'adoption du procès-verbal de la séance du 1 <sup>er</sup> mars 2023
CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 <sup>er</sup> mars 2023;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Louise Bérubé secondée par Mme Isabelle Côté il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 <sup>er</sup> mars 2023.
<b>#CÉ 22-06-02</b>	
<b><u>22-06-04</u></b>	<b><u>SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> MARS 2023</u></b>
	<p>22-05-09.3 Transport au secteur Sports-Arts-Études: Mme Élisabeth Fortin annonce que les parents ont été remboursés. Un courriel a été envoyé aux parents à cet effet. M.Jocelyn Paré souligne, qu'après vérification, il n'a pas encore reçu le remboursement accordé. Mme Élisabeth Fortin fera la vérification auprès de la gestionnaire administrative.</p>

	22-05-9.6 Rapport des représentants des élèves: M.Jocelyn Paré souligne qu'il serait intéressant que les élèves qui sont membres du conseil d'établissement assistent aux rencontres du conseil d'établissement. Mme Fortin fera un suivi auprès des deux élèves.
<b><u>22-06-05</u></b>	<b><u>INTERVENTIONS DU PUBLIC</u></b> Aucune intervention
<b><u>22-06-06</u></b>	<b><u>CORRESPONDANCE</u></b>  Mme Julie Filteau, représentante des enseignants, remet à chaque membre parent une lettre de la part du syndicat des enseignants dans le cadre des négociations de renouvellement de la convention collective des enseignants. M. Jocelyn Paré souligne que, malgré le fait qu'il tient en haute estime le travail des enseignants, le conseil d'établissement n'est pas l'endroit pour faire des revendications syndicales et que ce n'est pas un sujet à traiter au conseil d'établissement.
<b><u>22-06-07</u></b>	<b><u>DOSSIERS POUR DÉCISION</u></b>
<b>7.1</b>	<b>Grille-matières 2024-2025</b>
PRÉAMBULE	Mme Élisabeth Fortin présente les grilles-matières actuelles. Elle souligne qu'il n'y a aucune modification proposée pour l'année scolaire 2024-2025
CONSIDÉRANT	que le conseil d'établissement doit approuver la grille-matières 2024-2025;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Julie Filteau secondée par M. Richard Gendron,
D'APPROUVER	cette proposition.
<b>#CÉ 22-06-03</b>	
<b>7.2</b>	<b>Sorties éducatives</b>
	Aucune demande
<b>7.3</b>	<b>Démission d'une membre du conseil d'établissement</b>
	Mme Danielle Champagne, membre parent, a écrit un courriel à la présidente pour annoncer sa démission puisque que son enfant a quitté l'école. M.Jocelyn Paré annonce que Mme Marcelle Doukhoury est maintenant un membre régulier et qu'il n'y a plus de substitut.
<b>7.4</b>	<b>Modification à l'horaire des cours 2023-2024</b>

PRÉAMBULE	Mme Élisabeth Fortin présente une proposition à l'horaire des cours pour uniformiser la durée des pauses à 15 minutes pour faciliter les déplacements dans l'école agrandie. La demande de modification est accueillie très favorablement par les membres du conseil d'établissement
CONSIDÉRANT	que le conseil d'établissement doit approuver l'horaire des cours.
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Julie Filteau secondée par M.Richard Gendron
D'APPROUVER	l'horaire des cours proposé.
<b>#CÉ 22-06-04</b>	
<b>7.5</b>	<b>Remboursement des frais d'inscription aux SAÉ</b>
PRÉAMBULE	<p>Mme Élisabeth Fortin explique que, selon la <i>Politique relative à la gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées des parents ou des usagers</i>, l'école n'a pas le droit de charger des frais d'administration aux parents. La procédure d'une première inscription au programme particulier SAÉ prévoit un dépôt de 100\$ permettant de réserver la place de l'élève pour la rentrée scolaire de l'année suivante.</p> <p>Depuis le règlement de l'action collective des parents sur la gratuité scolaire, ce montant est remboursé aux parents qui annulent l'inscription de leur enfant avant la première journée d'école. Cependant, les conseils d'établissement ont le pouvoir de décider de rendre ce dépôt non remboursable. M.Jocelyn Paré demande le nombre d'inscriptions annulées en moyenne chaque année et le montant d'argent impliqué. Mme Élisabeth Fortin s'informera auprès de la gestionnaire administrative. Il propose de reporter la discussion à la rencontre du 24 mai.</p>
<b>7.6</b>	<b>Reconnaissance engagement parental - Mérite et Bronze</b>
PRÉAMBULE	<p>M.Jocelyn Paré lit un courriel de Mme Dominique Richard concernant la candidature de M.Nicolas Tremblay.</p> <p>ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;</p> <p>ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;</p>

	<p>ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;</p> <p>ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;</p>
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Richard Gendron secondé par Mme Patricia Fortin.
D'APPROUVER	de participer à la semaine de l'engagement parental 2023.
<b>#CÉ 22-05</b>	
<b><u>22-06-08</u></b>	<b><u>DOSSIERS POUR DISCUSSION</u></b>
<b>8.1</b>	<p><b>Projet éducatif</b></p> <p>Mme Élisabeth Fortin annonce aux parents qu'ils seront consultés via un sondage en ligne afin de donner leur avis sur différents aspects de la vie scolaire de leur enfant. Ces réponses seront un des éléments pris en considération pour la détermination des enjeux qui seront retenus dans la cadre du prochain projet éducatif.</p>
<b>8.2</b>	<p><b>Horaire des sessions d'évaluations de fin d'année</b></p> <p>Mme Élisabeth Fortin présente aux parents l'horaire de la session d'évaluation de fin d'année. Elle souligne que l'horaire est disponible sur le site Internet de l'école.</p>
<b>8.3</b>	<p><b>Principes d'encadrement des contributions financières pouvant être exigées des parents et des usagers de l'école</b></p> <p>Mme Élisabeth Fortin indique aux parents qu'il serait important de s'approprier le document pour la prochaine rencontre, car les frais chargés aux parents seront déposés afin d'être approuvés lors de la prochaine séance.</p>

<p><b>8.4</b></p>	<p><b>Organisation scolaire et rentrée 2023-2024</b></p> <p>Mme Fortin informe que, pour l'année prochaine, il y aura 7 groupes au secteur Découvertes, 34 groupes au secteur SAÉ et 4 groupes au secteur CPFC.</p> <table border="1" data-bbox="464 543 1425 924"> <thead> <tr> <th></th> <th>SAÉ</th> <th>Découvertes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1re secondaire</td> <td>7 groupes</td> <td>2 groupes</td> </tr> <tr> <td>2e secondaire</td> <td>7 groupes</td> <td>2 groupes</td> </tr> <tr> <td>3e secondaire</td> <td>7 groupes</td> <td>2 groupes</td> </tr> <tr> <td>4e secondaire</td> <td>7 groupes</td> <td>1 groupe</td> </tr> <tr> <td>5e secondaire</td> <td>6 groupes</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Mme Élisabeth Fortin souligne que l'école Cardinal-Roy est l'école attirée des écoles primaires Sacré-Coeur, Des Berges et Stadacona et de quelques élèves du bassin de l'école Saint-Albert-le-Grand. À compter de la prochaine année scolaire, les élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys sont dirigés vers l'école Perrault.</p>		SAÉ	Découvertes	1re secondaire	7 groupes	2 groupes	2e secondaire	7 groupes	2 groupes	3e secondaire	7 groupes	2 groupes	4e secondaire	7 groupes	1 groupe	5e secondaire	6 groupes	
	SAÉ	Découvertes																	
1re secondaire	7 groupes	2 groupes																	
2e secondaire	7 groupes	2 groupes																	
3e secondaire	7 groupes	2 groupes																	
4e secondaire	7 groupes	1 groupe																	
5e secondaire	6 groupes																		
<p><b><u>22-06-09</u></b></p>	<p><b><u>DOSSIERS POUR INFORMATION</u></b></p>																		
<p><b>9.1</b></p>	<p><b>Programme hors piste sur le développement des compétences psychosociales et promotion du bien être psychologique</b></p> <p>Mme Mylène Jacques présente le programme Hors-piste qui sera implanté lors de la prochaine année pour les élèves du premier cycle des secteurs Découvertes, SAÉ et de CPFC.</p>																		
<p><b>9.2</b></p>	<p><b>Suivi au budget du conseil d'établissement</b></p> <p>Point reporté</p> <p>M.Jocelyn Paré remercie Mme Lisa Lagueux de s'occuper de la commande de pizzas.</p>																		
<p><b>9.3</b></p>	<p><b>Vie étudiante</b></p> <p>Mme Élisabeth Fortin fait un résumé des différentes activités qui se tiendront pour les finissants, notamment un déjeuner des finissants et la</p>																		

	<p>cérémonie de remise des diplômes qui se tiendra le 16 juin en après-midi au stade Canac.</p> <p>Elle souligne aussi que plusieurs activités sont organisées dans le cadre de la semaine de la terre.</p> <p>De plus, elle mentionne que l'équipe de basketball est maintenant en demi-finale.</p>
<b>9.4</b>	<p><b>Agrandissement</b></p> <p>Mme Élisabeth Fortin mentionne que les travaux avancent bien et présente une vidéo.</p>
<b>9.6</b>	<p><b>Rapport des représentants des élèves</b></p> <p>Aucun rapport</p>
<b>9.7</b>	<p><b>Rapport de la présidente</b></p> <p>Aucun rapport</p>
<b>9.8</b>	<p><b>Rapport de la représentante au comité de parents</b></p> <p>Aucun rapport</p>
<b>9.9</b>	<p><b>Rapport de la direction</b></p> <p>Mme Élisabeth Fortin explique aux parents un changement dans le déroulement de la première semaine d'école afin d'accueillir et d'intégrer les élèves.</p> <p>En ce qui concerne le secteur SAÉ, les partenaires disciplinaires ont été avisés de ne pas commencer les entraînements ou les rencontres avec les élèves avant le mardi 5 septembre.</p> <p>Il est prévu de tenir des activités de différentes formes. Les parents saluent cette décision.</p>
<b>9.10</b>	<p><b>Date de la prochaine rencontre</b></p> <p>La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 24 mai 2023</p>
<b><u>22-06-10</u></b>	<p><b><u>VARIA</u></b></p> <p>Aucun</p>
<b><u>22-06-11</u></b>	<p><b><u>Levée de l'assemblée</u></b></p>
CONSIDÉRANT	que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Lisa Lagueux secondée par Mme Isabelle Côté il est résolu à l'unanimité;
DE LEVER	l'assemblée de la séance, à 20h36.
<b>#CÉ 22-06-06</b>	

**Élizabeth Fortin**  
Directrice

**Jocelyn Paré**  
Président substitut